

Procès Tecmo anti patch

Soumis par robocop
24-05-2005

En Janvier de cette année la société californienne Tecmo avait poursuivi les deux responsables d'un site Ninjahacker.net pour avoir diffusé des patches permettant entre autres de déshabiller les demoiselles des jeux suivants : Ninja Gaiden, Dead or Alive 3 et Dead or Alive Xtreme Beach Volleyball. Heureusement un accord secret a pu être conclu et il n'y a pas eu de condamnation mais Tecmo a probablement récupéré la base des utilisateurs du site. Cette condamnation aurait pu faire jurisprudence. Alors si on ne peut plus s'amuser avec les jeux que l'on a acheté, ou va t'on? Je vous ai censuré (bouh!) l'image mais...tout bien réfléchi je vais peut être m'acheter ces jeux...pour vérifier l'info bien sur....